



Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

COMITÉ SYNDICAL

REUNION du 3 février 2023 à 18h00

Extrait du Registre des délibérations

Délibération n°DE202302009 : RESO-LIAin
Création d'une nouvelle offre fibre activée de la Régie dans le cadre du projet Li@in

Le vendredi 3 février 2023 à 18h00, le Comité du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, s'est réuni en visioconférence et en présentiel à la salle Ainterexpo de Bourg-en-Bresse, sous la présidence de Monsieur Walter Martin, assisté de Michel Chanel, Philippe Guillot-Vignot, Andrée Tirreau, Christophe Greffet, Alexis Morand, Daniel Dompont, Renaud Donzel, Catherine Picard, Françoise Courtine, Denis Linglin, Stéphane Martinand, Vice-Présidents, Annie Meuriau, Christian Fontaine, Hélène Brousse, Guy Billoudet, Eric Gaillard, Béatrice Dalmaz, Sylvain Monnet, Yannick Riou, Patrick Mathias, Joël Prudhomme, Mourad Bellammou et Christian Makhlouf, Membres du Bureau.

Outre le Président et les Membres du Bureau précités, sont également présents les délégués des Communes.

302 délégués sont présents ainsi qu'il résulte des contrôles effectués à l'entrée, 5 ont donné un pouvoir recevable.

Le quorum étant atteint (302/506), le Comité Syndical peut donc siéger.

Conformément aux dispositions des Articles L5211-1 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Christian Makhlouf est élu Secrétaire de Séance.

* * * * *

RAPPORT DU PRESIDENT

Dans le cadre de l'application des lignes directrices de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) du 7 décembre 2015, le SIEA a proposé et mis en œuvre à partir du 1er juillet 2016 des offres détaillant les principes tarifaires proposés aux opérateurs souhaitant obtenir un accès aux lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, en vue de desservir un client final. Chaque année le SIEA étudie les besoins des opérateurs Commerciaux (FAI) locaux en ayant le souci de proposer des offres fibres activées compétitives et adaptées au besoin des usagers finaux.

Contexte

Plusieurs opérateurs commerciaux fibre (FAI Professionnels), partenaires du SIEA expriment le besoin pour leurs clients professionnels d'une offre fibre activée 10Mbps Débit Garanti avec une Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) de 4H, 24H/24 et 7 jours/7 autrement nommé GTR4H en HNO (Heures Non Ouvrables). Or le SIEA ne propose pas d'offre activée 10Mbps avec GTR4H en HNO mais uniquement une offre 10Mbps Débit Garanti GTR 4H en Heure Ouvrables (HO) (lundi au samedi de 8h à 18h) à 120€/mois.

L'objectif est de pouvoir rétablir les services fibres en moins de 4H de jour comme de nuit et tous les jours de la semaine sur des sites sensibles.

Réflexion

Une étude de marché a été réalisée pour connaître le coût de l'option GTR4H en HNO sur les autres territoires de Réseau d'Initiative Publique en France. Ce coût varie entre 70€ et 100€/mois.

Nous avons aussi vérifié que la supervision de cette nouvelle offre par le service Exploitation/ maintenance de la Régie Liain ou le NOC ne créerait pas de problème technique ni un surcoût prohibitif.

En conclusion, la régie Liain saura techniquement répondre à cette demande. le surcoût lié à la GTR4H en Heures Non Ouvrables est de l'ordre de 120€ à 130€/mois.

Proposition:

Nous proposons une offre activée 10Mbps Débit Garanti avec GTR 4H en HNO au tarif mensuel de 240€ + FAS de 480€.

Lors de sa réunion du 16 janvier 2023, le Conseil d'Exploitation de la Régie RESO-LIAin s'est prononcé favorablement sur la proposition d'évolution tarifaire des offres fibre activée du SIEA présentée ci-dessus.

* * * *

...

DECISION

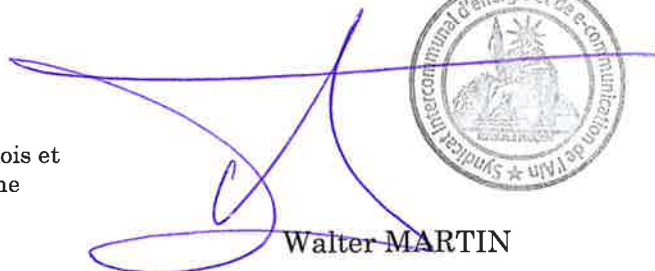
Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré,

à la majorité, 3 votes contre (Argis) Stochlinn Marine, (Pougny) Marcelot Annie, (St Denis En Bugey) Fogolin Jean-Marc et 24 abstentions (Aranc) Montjouvent Jean-Pierre, (Arboys En Bugey) Flamant Jacques (Biziat) Roch Vincent, (Corbonod) Brunet Alexandre, (Culoz-Beon) Di Paolo Frederic, (Dompierre S/ Veyle) Blanchard Cedric, (Fareins) Faipeur Michel, (Illiat) Labalme Richard, (Labalme) Pasquier Yves, (Le Poizat-Lalleyriat) Lensel Bernard, (Pont D'ain) Jeandemange Jean-Marc, (Ruffieu En Valromey) Suau Pierre-Andre, (Sermoyer) Coulon Anne-Marie, (Servas) Curt Ludovic, (St Denis En Bugey) Maleysson Veronique, (St Denis Les Bourg) Boileau Marc, (St Didier S/ Chalaronne) Gutierrez Catherine, (St Genis Pouilly) Driviere Patrice, (St Genis Pouilly) Patroix Didier, (St Julien S/ Reyssouze) Thevenard Laurent, (St Just) Perreaud Pascal, (St Maurice De Gourdans) Brau Didier, (Versailleux) Branchy Gerard et (Villes) Biasetti Roland ;

- **ACCEPTTE** les offres tarifaires qui ont d'ores et déjà fait l'objet d'une validation par les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie RESO-LIAin, lors de sa réunion du 16 janvier 2023.
- **MANDATE** le Président pour notifier ces nouvelles conditions aux différents Fournisseurs d'Accès à Internet partenaires de l'opération Li@in et adapter les contrats le cas échéant.
- **MANDATE** le Président pour présenter ces nouveaux tarifs à un prochain Comité Syndical.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme
Le Président


Walter MARTIN



Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le